

Bourg-en-Bresse,
Le lundi 20 mai 2019

Affaire suivie par : Karine PACCOUD
Service des Assemblées
04 69 41 01 88

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires

Objet : Convocation du Conseil de Communauté

Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire,

Vous avez été désigné(e) en qualité de Conseiller(e) Communautaire titulaire au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la séance publique du Conseil de Communauté qui aura lieu le :

lundi 27 mai 2019 à 18 h 00

à

VIRIAT - Salle des Fêtes

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

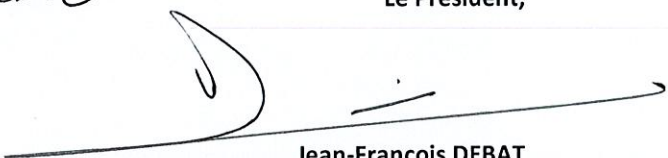
Pour les élus disposant d'un suppléant, dans le cas où vous seriez absent(e), je vous saurais gré de bien vouloir d'une part, m'en aviser au préalable, par l'intermédiaire du Service des Assemblées et, d'autre part, prévenir votre suppléant(e). En effet, conformément à l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales, votre suppléant(e) sera appelé(e) à vous remplacer et à participer avec voix délibérative à cette réunion dès lors que vous m'aurez avisé de votre absence.

Pour les élus ne disposant pas de suppléant, dans le cas où vous seriez absent(e), vous pouvez donner pouvoir à un autre Conseiller Communautaire en remplissant le document joint à la présente convocation.

Vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,



Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Conseil de Communauté du lundi 27 mai 2019

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

- 1 - Affectation des résultats définitifs 2018
- 2 - Approbation des comptes administratifs 2018
- 3 - Approbation des résultats des comptes de gestion 2018
- 4 - Ajustement de l'avance de trésorerie au budget REOMI (200 000 euros)
- 5 - Attribution de fonds de concours aux communes de Péronnas, Polliat, Hautecourt-Romanèche, Villereversure et Courmangoux
- 6 - Bilan des acquisitions et cessions 2018
- 7 - Détermination du coût définitif des services communs au titre de 2018
- 8 - Avenant n°1 à la convention de service public pour l'exploitation du crématorium
- 9 - Activités de loisirs : rémunération des heures d'équivalence
- 10 - Mise en place du télétravail au sein des services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
- 11 - Mise en place des contrats d'apprentissage
- 12 - Autorisation de recrutement de personnels sous contrats d'engagement éducatif (CEE) dans le cadre des séjours d'accueil collectifs de mineurs (ACM)
- 13 - Modification du tableau des emplois

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

- 14 - Conventions triennales de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

Développement Durable, Environnement, Eau et Assainissement, Milieux Aquatiques

- 15 - Travaux d'assainissement par la CA3B et travaux de fibre optique par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-Communication de l'Ain à Ceyzériat - transfert de maîtrise d'ouvrage à la CA3B

Sport, Loisirs et Culture

- 16 - Subvention pour le centre de formation de l'USBPA

Habitat, Insertion, Politique de la Ville

17 - Plan de soutien au logement 2019-2021 aux opérations de logement social sur le territoire et convention particulière d'objectifs avec Bourg Habitat

18 - Avis sur l'adhésion de Bourg Habitat à une association préfigurant une Société de Coordination

19 - Valorisation des certificats d'économies d'énergies générés par les travaux des copropriétés accompagnées par Mon Cap Energie -Reversement aux bénéficiaires

Transports et Mobilités

20 - Convention pour le versement d'un fonds de concours de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse à la Commune de Domsure relatif aux réfections des voiries avec mise en accessibilité d'un quai bus du hameau Le Villard (RD52) de la Commune de Domsure

21 - Convention pour le versement d'un fonds de concours de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse à la Commune de Saint Rémy relatif à la réfection des voiries et du parking du gymnase avec mise en accessibilité d'un quai bus situé route de Saint Rémy (RD45) sur la Commune de Saint Rémy

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

22 - Compte-rendu des décisions du Bureau prises par délégation du Conseil Communautaire

23 - Compte-rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil Communautaire